



SANTÉ

La prévention santé 2023 : quelques chiffres

- Bilans de santé : 24 séances adultes, 4 séances exploitants, 8 séances assurés accompagnés en structures d'insertion en présence d'une assistante sociale MSA. Au total, 877 participants.
- Santé bucco-dentaire : 1 971 assurés dépistés lors d'actions de prévention et d'information.
- L'équilibre alimentaire : 462 assurés conseillés par une diététicienne.
- Journées de dépistage : 219 participants pour le cancer de la peau (5 cancers baso-cellulaires détectés), 86 pour les troubles de l'audition (50 % présentaient des pertes d'audition), 52 pour la rétinopathie diabétique (17 % de problèmes oculaires observés).
- Accompagnement : 949 assurés diabétiques conseillés et 29 sur le risque cardio-vasculaire.

MSA Ain-Rhône

04 74 45 98 86
prevention_sante.blf@ain-rhone.msa.fr

DES ACTIONS DE PRÉVENTION SUR TOUT LE TERRITOIRE



La santé, un bien à préserver

Manque de temps ou d'information, délais de rendez-vous trop longs, professionnels de santé absents du territoire : il n'est pas toujours simple de prendre soin de sa santé. Conscient de cette problématique, la MSA Ain-Rhône met en place, tout au long de l'année, une offre attentionnée d'actions de prévention santé sur l'ensemble du territoire.

PAR GAËLLE LANIER

La MSA Ain-Rhône a toujours fait de la santé de ses adhérents une priorité, en misant notamment sur la prévention. Mais au fil des années, et surtout depuis la période post-Covid, elle a intensifié une offre attentionnée, adaptée aux besoins de ses territoires et surtout de ses adhérents grâce aux remontées des élus sur le terrain. « Nous savons qu'en France, nous ne sommes pas bons sur la prévention primaire », constate Fanny Ollivier, la directrice comptable et financière de la caisse. « À cause de l'éloignement, du manque d'offre de soins, et du manque de temps. Un exploitant a tellement peu de temps qu'il est difficile de prendre soin de soi. Nous menons donc des actions spécifiques, mais pour cela, il faut être proche, aller chez les gens et détecter les troubles qui, pris assez tôt, permettent de ne pas tomber dans la maladie. »

DU BÉBÉ À LA PERSONNE ÂGÉE

Ainsi, tout au long de l'année, de multiples actions sont menées sur l'ensemble du territoire, avec les médecins-conseils de la caisse, mais aussi des partenaires de santé : bilan de santé, journées de dépistage, actions de prévention et d'information sur l'hygiène bucco-dentaire, l'équilibre alimentaire ou les maladies cardio-vasculaires. Elles concernent l'ensemble des bénéficiaires, de l'action « La carie de la petite enfance », où une brosse à dents adaptée aux bébés est offerte, au programme de sensibilisation des maladies cardio-vasculaires « Si le cœur vous en dit »,

en passant par des séances de dépistage du cancer de la peau. Souvent, ces actions permettent de détecter des problématiques de santé qu'il faut traiter. « Lors des journées de dépistage du cancer de la peau, on entend parfois des gens nous dire : je ne peux pas avoir de rendez-vous avec le dermatologue avant un an », rapporte Christel Garcia, responsable de prévention santé. « Nous ne faisons pas que du dépistage, nous nous engageons à ce qu'il y ait un suivi. Certains assurés sont repartis avec un rendez-vous en urgence. » « Notre rôle est primordial, abonde Fanny Ollivier. Ces actions peuvent sauver des vies et nous y mettons toute notre énergie. »



Les actions sont menées avec des médecins-conseils de la caisse et des partenaires santé.

AU FIL DE LA VIE

Une action ciblée pour les agriculteurs

Quand la santé est touchée, l'activité de l'exploitation s'en ressent. Et vice-versa. L'action 10-20-30 permet, tous les dix ans, de faire un point d'étape sur son état de santé et celui de son exploitation. Une action 360° où l'agriculteur prend le temps de se poser.

« Alors, comment ça va votre santé ? Et comment se porte votre exploitation ? » Quand on est agriculteur, la santé va très souvent de pair avec celle de son activité. « L'un ne va pas sans l'autre, et inversement », confirme Christel Garcia. « Si l'agriculteur a des difficultés financières, cela rejaille sur le moral et le physique. Et s'il a des difficultés physiques, il ne pourra pas exploiter comme il faut. » Fort de ce double constat, la MSA a mis en place, il y a trois ans – suite à une remontée de terrain – l'action « 10-20-30 ». Trois chiffres pour trois moments de la vie, car les bilans de santé et d'exploitation ne sont pas les mêmes quand on s'installe – jeune et plein de projets – et quand on songe à la transmission.

UN RENDEZ-VOUS ET UN SUIVI

Les rendez-vous sont des moments privilégiés pour les agriculteurs. « Nous organisons trois à quatre séances par an et on limite le nombre de participants à sept ou huit personnes pour qu'on puisse prendre le temps »,

précise Christel Garcia. Ils rencontrent un médecin, une infirmière, une diététicienne, la dentiste-conseil pour des rendez-vous de santé. « Souvent, les exploitants n'ont pas de temps à consacrer à leur santé », relève Claire Allouc, chirurgien-dentiste conseil à la MSA. La spécialiste profite des rendez-vous pour faire un point sur la santé bucco-dentaire et délivrer quelques messages sur les effets du tabac, du grignotage, de la consommation de boissons sucrées ou encore les techniques de brosseage. « Ici, ils se posent. »

Un bilan de santé complet, mais pas seulement. Un conseiller agricole en protection sociale (CAPS), une assistante sociale et une chargée de prévention sont également présents pour cette prise en charge à 360 degrés. « Le premier rendez-vous 10-20-30 peut en amener d'autres et peut aboutir à un accompagnement, complète Christel Garcia. Le CAPS peut, par exemple, se déplacer dans les exploitations. On essaye de cerner toutes les problématiques en fonction de l'âge et des personnes. »



Les rendez-vous 10-20-30 sont organisés dans les locaux de la MSA ou dans des salles mises à disposition par les communes.



3 QUESTIONS À

Olivier de Seyssel

PRÉSIDENT DE LA MSA AIN-RHÔNE

Le volet prévention est important à la MSA. Pourquoi ?

C'est capital. En tant qu'élus, nous avons un certain nombre de pouvoirs et même s'ils sont limités, nous en avons conservé deux qui sont très importants : la politique d'action sanitaire et sociale que l'on peut adapter à la population et au terrain et toute la politique de prévention. Celle-ci est passionnante et elle est issue de la base, de ce que l'on vit dans nos microrégions. Nous avons un maillage territorial qui est bon avec des hommes et des femmes élus qui ont une vision sur la famille, sur l'entreprise. Mais il a aussi fallu faire évoluer la politique de prévention en suivant les évolutions.

En faisant quoi par exemple ?

La prévention du suicide des agriculteurs a toujours existé, mais les difficultés faisaient souvent suite à de lourdes problématiques familiales ou d'entreprise. Nous arrivions à les détecter. Mais nous avons vu arriver le burn-out, le mal-être dû à l'agribashing. On s'est aperçu que des gens étaient touchés, parfois dans des entreprises florissantes. Ça a été nouveau. Il a fallu s'adapter sur le terrain en mettant en place, par exemple, des sentinelles et proposer des animations (conférences, pièces de théâtre). Des animations qui étaient une vraie politique de prévention.

Que pensez-vous de l'action 10-20-30 ?

À la dernière mandature, nous avons fait rentrer quelques jeunes et ce sont eux qui ont eu cette idée. Dans la vie de l'agriculteur, il y a plusieurs phases : l'installation, les grands projets et la préparation de la succession. Il faut traiter ces trois périodes de la vie différemment d'autant que la santé est souvent liée à l'entreprise et à la famille. Nous avons abouti à cette opération que je trouve très intéressante.